LUDIVINE CHEVAL REJOINT L'UVSQ EN TANT QUE PSYCHOLOGUE À L'ÉCOUTE DES ÉTUDIANTS

Déroulé d'une consultation, confidentialité, tarifs… nous lui adressons quelques questions pour faire connaissance.

Mis en ligne le 17 juillet 2025

Pouvez-vous vous présenter et détailler votre parcours ?

Après avoir obtenu un master de psychologie du développement de l'enfant, de l'

adolescent et de la famille en 2020, j’ai pratiqué au sein d’un CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale et Précoce) au contact de jeunes enfants, avant de devenir psychologue de l’éducation nationale dans un CIO (Centre d'Information et d'Orientation) où j’ai pris en charge des patients âgés de 11 à 18 ans. En 2023, j’ai commencé à exercer au sein d’un EHPAD, une expérience qui m’a donné l’opportunité de travailler auprès des résidents ainsi que de leurs familles tout en animant divers ateliers. En 2025, je me suis finalement engagée en tant que psychologue libéral au centre de psychologie de Boulogne-Billancourt et, parallèlement, j’ai intégré l’UVSQ où j’occupe un poste à mi-temps.

Mon approche est intégrative autrement dit je m’appuie sur différents courants de la psychologie notamment la psychologie clinique, la psychologie cognitive, les neurosciences, la psychodynamique, etc afin de m’adapter au mieux à la personne reçue.

Pouvez-vous nous citer quelques raisons pour lesquelles les étudiants peuvent venir vous consulter ?

J’accueille tous les étudiants et étudiantes qui en font la demande. Je peux recevoir pour différentes raisons, comme par exemple les troubles émotionnels (anxiété, dépression,...), le TDA/H, les troubles du comportement alimentaire, la gestion du stress et des émotions, le deuil, les difficultés d’estime de soi, le harcèlement et les problèmes relationnels. Autrement dit, je reçois dès lors qu’il existe une souffrance psychologique qui perturbe le quotidien, qu’il s’agisse de problèmes personnels ou familiaux ou de problèmes liés à l’Université.

Comment se déroule une consultation ?

Les consultations sont essentiellement des temps d’écoute active avec une recherche en co-construction pour apporter des clefs d’explication et de résolution aux différentes problématiques rencontrées.
Elles se font en face à face ou exceptionnellement en visio pour les étudiants et étudiantes des campus plus éloignés.

Les psychologues de l’Université obéissent-ils aux mêmes règles de confidentialité que les psychologues en libéral ?

En application du code de déontologie des psychologues, ma pratique s’inscrit en effet dans le respect des droits fondamentaux des personnes que j’accompagne et de la confidentialité.

Comment prendre rendez-vous ? Est-ce gratuit ?

La prise de rendez-vous se réalise auprès du service de santé des étudiants (SSE), à l’ adresse email: sse@uvsq.fr. Il suffit d'indiquer son nom, son numéro de téléphone et la filière d'études ou le site d'enseignement. Les consultations sont effectivement gratuites pour toutes et tous. Je suis disponible le lundi matin à Versailles (à l’UFR des Sciences, au bâtiment Buffon) ainsi que le jeudi et le vendredi à Guyancourt (à la Maison de l’ Etudiant). Une autre psychologue est disponible le jeudi à Vélizy.